

Jeunes, retraités, santé : les boucs-émissaires du budget Lecornu !

Description

Les Chroniques de Patrick Pilcer

Certains projets de budgets révèlent davantage qu'une politique économique. Ils révèlent une conception de la société.

Celui que prépare Sébastien Lecornu pour 2027 part d'une réalité difficilement contestable : la France doit reprendre le contrôle de ses finances publiques. Le déficit demeure considérable, la dette progresse encore et la charge des intérêts pèse chaque année davantage. Ne rien proposer n'est donc pas une option.

En revanche, **si réduire le déficit est une nécessité, décider qui supporte l'effort est un choix politique**.

Or trois catégories apparaissent aujourd'hui particulièrement exposées : les jeunes, les retraités et les malades.

Le paradoxe mérite d'être relevé. Dans la plupart des baromètres sur l'opinion publique, et cela depuis plusieurs mois, le pouvoir d'achat arrive en tête des préoccupations des Français, juste devant la santé.

Et c'est sur ces deux terrains que le budget Lecornu propose des coupes.

En santé, le gouvernement a confirmé des transferts supplémentaires de remboursement de l'Assurance-maladie vers les complémentaires pour certains médicaments, les transports sanitaires, les soins dentaires ou certains dispositifs médicaux. L'économie envisagée pour l'Assurance-maladie atteint environ 1,4 milliard d'euros. ***Cette mesure ne fait évidemment pas disparaître la dépense : elle la déplace***. Les complémentaires devront absorber tout ou partie de ces montants, avec un risque de répercussion sur les cotisations ou les garanties. Cela touchera fatalement à notre pouvoir d'achat, car **une dépense que l'État ne paie plus ne devient pas gratuite pour autant.**

Même mécanique pour le logement.

Le gouvernement a annoncé vouloir encore raboter les APL en 2027 : elles ne diminueraient pas nominalement, mais ne seraient pas revalorisées. Pour les bénéficiaires confrontés à des loyers ou à d'autres dépenses en hausse, l'effet réel sera là encore une érosion du pouvoir d'achat.

Le sujet mérite d'autant plus d'être posé que le secteur de la construction connaît une crise très grave. Sur les douze mois allant d'août 2025 à juillet 2026, 370 673 logements ont été autorisés, soit 9,5 % de moins que la moyenne des cinq années précédentes. Nous sommes loin de l'objectif classique des 500 000 logements neufs. Mais ce triste résultat ne doit rien au hasard, il est le fruit d'une absence de politique du logement depuis 10 ans…

Dès lors, deux politiques peuvent être discutées : réduire ou geler les aides à la demande, ou agir davantage sur l'offre en facilitant la construction, la rénovation et la mise sur le marché de logements. Une pause réglementaire, une simplification des procédures ou une révision de certaines normes seraient ainsi plus qu'opportunes et pourraient enfin accélérer les projets.

Il faut le dire et le redire, le logement n'est pas seulement une politique sociale. C'est également une activité économique : bâtiment, travaux publics, architecture, industrie, ameublement, financement, transactions, emplois locaux. Une reprise de la construction pourrait donc soutenir l'activité, l'emploi et les recettes publiques. Peut-on réellement abandonner ce secteur ?

Construire un logement représente une dépense pour celui qui investit, mais génère aussi de l'activité, des emplois et du PIB pour le pays.

Puis viennent les retraités.

Le gouvernement envisage environ 6 milliards d'euros d'effort sur les retraites. Les pistes discutées comprennent une sous-indexation ou un gel des pensions les plus élevées ainsi qu'une réduction, voire une suppression, de l'abattement fiscal de 10 % dont bénéficient les pensions. Rien n'est encore définitivement arbitré.

La réduction de cet abattement diminuerait de facto le revenu disponible après impôt pour de nombreux retraités ; le gouvernement ne le dit pas ainsi mais c'est clairement une hausse d'impôt.

Cet abattement, appelé par commodité pour « frais professionnel », pourrait être logé dans une autre case qui en faciliterait sa compréhension, mais il est utile aux retraités. C'est clairement une aide fiscale, une « niche », mais elle se justifie par le changement complet de vie des retraités. Contrairement aux salariés, ils ne peuvent changer d'emploi ou « grogner » devant leur patron pour obtenir une augmentation. Ils ne peuvent que subir la hausse du coût de la vie. Surtout, ils sont confrontés très vite aux dépenses inévitables pour adapter leur logement et leurs déplacements aux aléas de la santé et à la préparation de la dépendance. Cet abattement participe pleinement à la préservation de leur autonomie financière et de leur indépendance. Et mieux vaut qu'ils s'occupent eux-mêmes de cette nécessaire adaptation plutôt que de confier à l'Etat ce chantier. L'Etat fera moins qu'eux.

Ce débat mérite mieux que des raccourcis sur les « retraités privilégiés » ou les « retraités sacrifiés ». Quelle erreur politique et économique, surtout, de prétendre vouloir « serrer la ceinture des retraités » !

Il existe deux autres voies de redressement :

D'abord, mieux contrôler les dépenses existantes et lutter contre les fraudes.

La sénatrice Nathalie Goulet, très engagée sur ce sujet, avance une estimation supérieure à 30 milliards d'euros pour la fraude sociale et supérieure à 100 milliards pour la fraude fiscale. Ces montants sont des estimations qu'il faut distinguer des fraudes effectivement détectées : la Cour des comptes souligne précisément les difficultés de mesure et l'ampleur des montants encore mal évalués selon les branches.

Mais le principe est difficilement contestable : **avant de demander un euro supplémentaire aux citoyens, l'État doit démontrer qu'il protège correctement ceux qu'il prélève déjà.**

Enfin la croissance.

Les hypothèses gouvernementales retiennent seulement 1 % de croissance réelle en 2027. Or l'équation budgétaire ne dépend pas seulement du niveau des dépenses ou des prélèvements. Elle dépend aussi de la richesse produite.

Produire davantage, investir, construire, innover et augmenter l'activité élargissent l'assiette fiscale sans nécessairement augmenter les taux. Le débat budgétaire n'aurait pas le même visage si notre croissance était de 4% et non de 1, en fait 0% !

C'est peut-être là que le débat budgétaire rejoint déjà celui des élections de 2027.

Posons-nous quelques questions :

Quelles expériences préparent le mieux à comprendre simultanément l'État, l'entreprise, l'innovation, la production et le risque ?

Nous faut-il un énième énarque (nous avons vu ce que cela a donné depuis 30 ans) ?

Ou nous faut-il un président et un gouvernement qui connaissent la réalité des entreprises, qui comprennent un business plan, qui investissent dans l'innovation et le progrès, qui ne raisonnent pas à structure constante, en comptables, mais qui sachent faire évoluer les structures, les bousculer quand il le faut, les adapter ?

La France a besoin à présent à sa tête d'entrepreneurs, d'assureurs et d'ingénieurs, et pas d'administratifs ou d'anciens assistants parlementaires ! Il nous faut une équipe solide aux compétences multiples, comme dans une entreprise, avec un capitaine qui propose un plan de jeu, indique le cap et fasse gagner l'équipe France.

Administration, industrie, agriculture, ingénierie, entrepreneuriat : la présidentielle devra aussi permettre de confronter toutes ces cultures. Car un budget n'est jamais simplement une colonne de

chiffres. **C’est une hiérarchie de priorités et un choix de société.**

Lorsque l’on demande aux jeunes de renoncer à une part de leur aide au logement, aux retraités à une part de leur pouvoir d’achat et aux assurés à une part de leurs remboursements, la République doit pouvoir expliquer non seulement combien elle économise.

Elle doit surtout expliquer quel avenir elle finance.

Patrick Pilcer

Categorie

1. Édito

date créée
23 septembre 2026